



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
des affaires  
européennes**

## **L'Union européenne agit pour la jeunesse !**

*Au cours des cinq dernières années, l'Union européenne a renforcé son travail en faveur de la jeunesse. Elle s'est impliquée pour favoriser la formation des jeunes, l'accès à l'emploi, le volontariat, la culture. L'Union européenne offre de plus en plus d'opportunités de mobilité pour les jeunes européens, à des fins de formation, mais aussi pour découvrir les richesses de l'Europe et de ses cultures.*



©Commission européenne

**Programme le plus emblématique, Erasmus est sans aucun doute la meilleure traduction d'une Europe incarnée pour les jeunes qui ont l'opportunité d'en bénéficier.**

- **Erasmus (créé en 1987), c'est d'abord un symbole politique fort** : celui d'une Europe où les jeunes peuvent se former dans un des 33 pays participants.
- **Erasmus, c'est aussi un programme qui attire les jeunes, en particulier les jeunes français** : en 35 ans, 12,5 millions de jeunes ont bénéficié de ce programme et la France est le premier pays d'envoi. Entre 2020 et 2021, 34 863 étudiants français ont ainsi pu réaliser une mobilité (de stage ou d'étude).
- **C'est un programme qui concerne tous les jeunes** : cela concerne les étudiants mais aussi les apprentis (mobilité pratique en entreprises, mobilité théorique pour suivre une formation ; séjour court, séjour long). Les expériences se multiplient dans ce domaine mais il faut faire beaucoup plus. Ainsi, la mobilité des apprentis a été améliorée grâce à la loi française la loi du 27 décembre 2023, aussi appelée « **Erasmus de l'apprentissage** » qui facilite les conditions de mobilité des apprentis en Europe (durée de l'expérience, procédures administratives, financement et protection sociale). Il s'agit ainsi, comme l'a indiqué le président de la République dans son discours prononcé à la Sorbonne le 25 avril 2024, de décupler l'Erasmus de l'apprentissage et de la formation professionnelle en se donnant un objectif d'au moins 15 % des apprentis en mobilité européenne d'ici à 2030.



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
des affaires  
européennes**

- **Erasmus, c'est enfin un programme qui ne cesse de se renforcer** tant sur le champ couvert (étudiants, apprentis, stagiaires, jeunes travailleurs) qu'en termes budgétaires (26,2 milliards d'euros lors de la programmation 2021-2027, soit +80% par rapport à la période 2014-2020).

**D'autres initiatives ont également été créées en faveur de la jeunesse :**

- D'abord, **les universités européennes** lancées en 2018 et dont nous sommes à l'initiative. L'idée était simple : créer des alliances entre les universités pour favoriser des stratégies de formation et de recherche commune, créer des campus interuniversitaires permettant la mobilité d'au moins 50% des étudiants. Ce sont désormais 50 alliances d'universités européennes qui fédèrent 430 établissements d'enseignement supérieur dans 35 pays qui ont vu le jour. Et parmi ces 50 alliances, 44 impliquent des établissements français.
- Ensuite, parce qu'il est important de donner sa chance à tous les jeunes, l'initiative **ALMA** (Aim, Learn, Master, Achieve : orientation, apprentissage, maîtrise, réussite) destiné aux jeunes de 18 à 29 ans les plus défavorisés (sans diplôme, sans emploi et sans formation) a été lancée en 2021 en complément du programme Erasmus.
- Enfin, créée en 2013, la **garantie pour la jeunesse** a été renforcée en 2020 au travers de la recommandation du Conseil intitulée « Un pont vers l'emploi — Renforcer la garantie pour la jeunesse ». L'initiative vise à faire en sorte que **les jeunes de moins de 30 ans se voient proposer un emploi, une formation continue, un stage ou un apprentissage dans les 4 mois qui suivent la perte de leur emploi ou leur sortie de l'enseignement.**

**Les jeunes peuvent aussi s'engager dans des actions de solidarité.**

- C'est le sens du **corps européen de solidarité**, créé en 2018, qui permet aux jeunes de 18 à 35 ans de partir en volontariat pour participer à des activités de solidarité dans leur pays ou à l'étranger dans des domaines variés (lutte contre les exclusions, éducation et formation, accueil des réfugiés et migrations, santé, protection de l'environnement, etc.).

**Les jeunes peuvent enfin voyager sur le continent et découvrir ainsi la richesse du patrimoine culturel.**

- C'est le sens de l'initiative **DiscoverEU** qui permet aux jeunes de 18 ans sélectionnés de voyager, essentiellement en train, et de bénéficier d'une carte (pass DiscoverEU) qui ouvre le droit à une série de réductions sur des visites culturelles, des activités d'apprentissage, des activités sportives, des transports locaux, le logement et la nourriture. À ce jour, près de 250 000 jeunes en ont déjà bénéficié.